

# Osez le Féminisme!

<http://www.osezlefeminisme.fr> - n°17 - décembre 2011

ÉDITO

## L'ÉGALITÉ MAINTENANT!

Depuis quelques mois, nous assistons à la multiplication des plans de rigueur en Europe.

Dernières en date, les mesures d'austérité annoncées par le gouvernement français.

Inefficaces économiquement, elles ne permettront pas la mise en place d'un nouveau modèle de développement, et sont injustes socialement. Elles vont toucher de plein fouet les personnes les plus précaires, constituées en grande majorité

de femmes, et ainsi accroître les inégalités femmes-hommes. Il apparaît de plus en plus clairement que le thème de la dette est utilisé pour empêcher un débat démocratique national et européen sur les politiques publiques à mettre en œuvre pour sortir

de la crise. La gouvernance politique dans une économie toujours plus soumise au monde de la finance et la recherche de solutions viables pour construire l'avenir sont des questions primordiales. Mais, crise ou pas, il est hors de question de laisser repousser une fois de plus le sujet de l'égalité femmes-hommes aux calendes grecques.

L'élection présidentielle qui s'annonce sera un temps de débat politique structurant pendant lequel nous voulons mobiliser, revendiquer, interpeller et mettre face à leurs contradictions les partis politiques sur le sujet de l'égalité. Manifeste, tracts, kits militants, happenings, actions sur Internet : de nombreux moyens d'agir ont été imaginés par l'association pour conduire une grande campagne de mobilisation féministe 2012.

À nous de jouer!

### QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

### AGENDA

- ✓ **Femmes et droits d'asile**  
Le 27 janvier à Paris  
Conférence-débat « 60 ans après la Convention de Genève : où en est le droit d'asile pour les femmes persécutées? »
- ✓ **Le Paris des Femmes**  
Les 6, 7 et 8 Janvier 2012  
au Théâtre des Mathurins à Paris  
Un Festival d'auteurs de théâtre créé par Véronique OLMI, Michèle FITOUSSI, et Anne ROTENBERG.
- ✓ Retrouvez sur le site internet d'Osez le féminisme **l'agenda féministe complet** (rencontres, manifestations, débat, réunions d'OLF)

LE ROBOT  
POUR FILLE!

JOYEUX  
NOËL  
SEXISTE!



© Vincent Menaugé - [www.visant.fr](http://www.visant.fr)

## MÉDECINS SOUS-PAYÉS, IVG EN DANGER!

La loi Bachelot « Hôpital Patients Santé Territoire » accélère la logique de rentabilité à l'hôpital et entraîne la fermeture des structures qui pratiquent les interruptions volontaires de grossesse. Une mobilisation, à Grenoble, a permis de maintenir un poste de médecin au sein du centre IVG. Mais ce praticien a été embauché sous un statut différent de ses collègues. Le décret du 29 septembre 2010 modifie en effet le statut des praticien-ne-s hospitalier-e-s, travaillant dans les centres IVG, et fait baisser leurs salaires de moitié. Cette situation, extrêmement inquiétante sur le long terme, risque d'entraîner une défection des médecins pratiquant les IVG. Les centres seront alors obligés de travailler en sous-effectif, ce qui augmentera les délais d'attente, déjà trop longs, pour avorter.

OLF 38 (ISÈRE)



## BAISSE DES CRÉDITS POUR LES DROITS DES FEMMES

Dans le projet de budget en discussion au Parlement français, il est prévu que les crédits du programme « égalité femmes/hommes » baissent de 5%. Premiers touchés, les crédits des associations locales, pourtant déjà insuffisants : baisse de 3,6% pour les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, (CNIDFF), de 2,2% pour les lieux d'écoute pour les femmes victimes de violences. Pour les associations de lutte contre le système prostituteur, la chute atteint 16,2% ! C'est l'action au quotidien de ces structures qui est menacée si le budget devait être voté en l'état.

CÉCILE AKTOUF

## LES FEMMES, TOUTE UNE HISTOIRE!



Depuis septembre dernier, France Inter propose une émission consacrée à l'histoire des femmes, diffusée le dimanche à 16 heures. Présentée par Stéphanie DUNCAN, elle a vocation à faire découvrir la situation des femmes, leurs droits, leur histoire, souvent méconnue, en France et dans le monde. Dernières émissions en date : les femmes dans la Résistance, la situation des femmes en Tunisie et en Libye, le débat sur la prétendue « nature féminine » ou encore l'histoire du combat pour l'égalité. À découvrir et à réécouter sur le site internet de France Inter !

JULIE MURET

## 40 ANS DE SLOGANS FÉMINISTES 1970/2010

« Un homme sur deux est une femme », « Une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette. » Aujourd'hui, on redécouvre avec bonheur les slogans qui ont été scandés et chantés au cours des luttes pour les droits des femmes en France entre 1970 et 2010. « 40 ans de slogans féministes 1970/2010 » est un ouvrage qui recueille près de 600 textes et mots d'ordre, illustrés par des photos de mobilisations féministes. Ce livre témoigne d'un Mouvement de Libération des Femmes riche en créativité, dont les slogans et les actions ont marqué les esprits et contribué à faire évoluer les mentalités.

LINDA RAMOUL



40 ANS DE SLOGANS FÉMINISTES, 1970/2010, APP, FAURE-FRAISSE, FRAENKEL, RAUZIER, Editions iXe.



## « ATTENTION, CRÊPAGE DE CHIGNON! »

Les générations et les modes passent. Toutefois, on aimerait nous faire croire que les femmes continuent à se crêper le chignon. Non, nous ne parlons pas ici d'un hommage capillaire à Amy WINEHOUSE. Mais bien de l'adage populaire selon lequel les femmes se disputeraient à longueur de journée au sujet de choses futiles. Comme si les coups bas ou les bâtons dans les roues n'étaient pas aussi légion entre hommes.

On entend aussi cette expression pour illustrer des conflits entre femmes politiques, alors qu'on ne dit pas « combats de coqs », mais plutôt « match », lorsqu'il s'agit d'hommes. La confrontation est ainsi valorisée lorsqu'elle est masculine, mais moquée lorsqu'elle est féminine.

Côté travail, les espaces féminins seraient conflictuels et seule la présence d'hommes permettrait de les pacifier... Ce type de discours est fondé sur la vision binaire et sexiste d'une prétendue complémentarité « naturelle » des sexes.

Entretenir l'idée que les femmes passent leurs temps à se disputer n'est qu'un reste du vieux principe dominateur qui tend à diviser pour mieux régner. Et s'il arrive parfois aux femmes de se quereller, c'est qu'il leur faut bien aussi simplement défendre leurs positions en tant qu'individu.

NATHALIE TAUREAU

# FEMMES ET RÉVOLUTIONS ARABES : VIGILANCE !

Dans la rue ou sur le net, la participation des femmes aux révolutions arabes est indéniable. Pourtant, les premiers traits des nouvelles démocraties en construction semblent menacer leurs droits : victoire du parti islamiste Ennahda en Tunisie, et dans une toute autre mesure, victoire des Frères musulmans en Egypte et Charia en Libye. Il est bien sûr hors de question de remettre en cause les choix démocratiques de peuples libres. Mais il importe de se demander si les femmes sont aujourd'hui les oubliées des révolutions. Faisons donc le point en nous concentrant sur le pays pionnier des révolutions, la Tunisie.

Lors de l'élection à l'Assemblée constituante, le 23 octobre dernier, le parti islamiste Ennahda, a emporté 41% des suffrages exprimés. Créé en 1981, et interdit sous le régime de BEN ALI, Ennahda est devenu ainsi la première force politique du pays. En face, les partis progressistes ont payé leur dispersion. Se revendiquant d'un islamisme modéré, sur le modèle de l'AKP turc, Ennahda se veut rassurant auprès de l'opinion publique. Il assure notamment qu'il maintiendra le Code du Statut Personnel, qui a inscrit dès 1956 un certain nombre de droits des femmes dans la loi.

Toutefois, Ennahda tient un double discours. Le parti évoque régulièrement le « déclasserment de la cellule familiale », pointant du doigt les divorces ou les mariages tardifs. Dernièrement, Souad ABDERRAHIM, députée du parti, a qualifié les mères célibataires d'« infamie pour la société », souhaitant leur retirer l'aide financière qui leur est accordée actuellement. Le parti a évoqué un allongement du congé maternité à 4 ans. « C'est une manière de revenir sur le droit du travail des femmes : quel employeur attendra qu'une femme revienne après 4 ans ? », interroge la féministe tunisienne Noura BORSALI. « On a du mal à croire qu'un parti islamiste puisse être modéré », estime de son côté Leila SAKHA, membre du parti de gauche Ettajdid.

## « La religion ne doit pas être source de loi »

Si le double discours est certain, le temps est aujourd'hui à l'attente. Le Premier ministre par intérim Beji CAID



Les femmes tunisiennes ont été très actives dans les manifestations. Et maintenant ?

Face aux islamistes, les enjeux pour les militantes sont importants. A commencer par l'inscription de l'égalité dans la constitution. Il faudra mettre en place les mécanismes

qui la garantiront : selon la députée féministe Nadia CHAABANE, la religion ne doit pas être source de loi. Noura BORSALI préconise aussi d'unifier le mouvement des femmes. Car « aujourd'hui, nos droits ne sont pas menacés, mais il faut être vigilants. » Les féministes tunisiennes se projettent déjà dans les prochaines élections législatives, qui auront lieu dans un an.

CLAIRE GUIRAUD

## En Libye et en Egypte

Le 23 octobre, le Conseil National de Transition libyen – où l'on ne recense qu'une femme – déclare la charia comme fondement de la loi. Si certains politologues y voient une stratégie de réunification d'une société clanique, les associations de femmes se mobilisent de leur côté sur la scène internationale. En Egypte, les très bons scores des Frères musulmans et des Salafistes aux législatives suscitent aussi l'inquiétude des féministes.

# LA PRÉCARITÉ A UN SEXE !

La précarité touche davantage de femmes que d'hommes. Les mesures qui permettraient de lutter contre cet état de fait ne sont pas prises.

Pire, nombreuses sont celles qui aggravent encore la précarité des femmes. Et pourtant des solutions existent.

**L**a précarité a un sexe et ce sexe est féminin : les femmes sont globalement dans une situation de plus grande précarité que les hommes. Cette précarité peut prendre plusieurs visages : situations d'instabilité dans l'emploi, ruptures de parcours professionnels et/ou personnels, fragilités de l'insertion et difficultés de la réinsertion. Concrètement, la précarité est principalement due au chômage, aux emplois à temps partiels et/ou à bas salaires, aux contrats de travail précaires type contrats à durée déterminée et aux petites retraites.

## Les différents visages de la précarité

Un des facteurs déterminants de la précarité des femmes en emploi est le temps partiel. 81,5% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. 30% des femmes qui ont un emploi travaillent à temps partiel, contre 6% des hommes. Le plus souvent subi – on estime que plus des trois quarts des salarié-e-s à temps partiel ne l'ont pas choisi – il signifie salaire partiel, mais aussi retraite partielle et donc précarité potentielle tout au long de la vie. Les exonérations de cotisations patronales sur les embauches à temps partiel ont largement incité les entreprises à y recourir.

Le nombre de femmes à temps partiel a de fait une incidence sur la proportion de femmes à bas salaire. 80% des salariés à bas salaire sont des femmes. C'est 1 femme

en emploi sur 4 qui touche un bas salaire contre moins d'1 homme en emploi sur 10. Concernant les très bas salaires, 17% des femmes sont concernées contre 4% des hommes. Cette proportion considérable s'explique par le fait que les femmes occupent plus souvent des emplois peu ou pas qualifiés (*cf. article p. 6*), dont les taux de rémunération horaire sont faibles : 62% des emplois dits non qualifiés sont occupés par des femmes. Et là encore, ces emplois sont plus souvent à temps partiel que les emplois dits qualifiés. Notons également qu'occuper un emploi à bas salaire est moins souvent une situation transitoire pour une femme que pour un homme.

La précarité des femmes tient aussi aux deux éléments suivants : 9,4% des femmes occupent des emplois en CDD contre 5,5% des hommes ; leur taux de chômage est supérieur de 2 points de pourcentage à celui des hommes. Les effets de ces inégalités au cours de la vie active se font sentir aussi au moment de partir à la retraite : les femmes touchent en moyenne une pension inférieure d'environ 40% à celle des hommes.

## Une situation amplifiée par la politique de rigueur

Femmes et hommes ne sont donc pas égaux face à la précarité : les inégalités femmes-hommes créent des risques supplémentaires pour les femmes de basculer dans la précarité voire dans la pauvreté

et d'y rester.

Les récentes mesures d'austérité du gouvernement précarisent encore davantage les femmes, notamment en accélérant la mise en œuvre de la réforme des retraites et en désindexant les prestations familiales de l'inflation.

Ces mesures, conçues pour s'appliquer pareillement aux hommes et aux femmes, ont des conséquences différentes sur ces dernières parce que précisément les unes et les autres ne sont pas dans la même situation en termes d'emploi et de précarité. C'est pourquoi il est nécessaire à l'avenir que chaque politique publique soit examinée avant sa mise en œuvre sous l'angle des inégalités femmes-hommes : quels effets telle ou telle mesure, apparemment neutre, va avoir sur les femmes ? C'est l'aspect préventif. De façon curative cette fois, des mesures bien précises sont à mettre en œuvre pour faire reculer la précarité des femmes.

## Faire reculer la précarité des femmes tout de suite !

La précarité peut toucher de manière particulière certaines catégories de femmes voire les conduire à la pauvreté.

Des mesures spécifiques et ciblées doivent être mises en place : augmentation des allocations chômage et des minimas sociaux, notamment pour les familles monoparentales (*cf. encadré p. 5*), accompagnement vers la réinsertion pour les personnes sans domicile fixe (*cf. encadré p. 6*), régularisation de tou-te-s les migrant-e-s ou

## LA PRÉCARITÉ A UN SEXE!!



© Vincent Menaige - www.visant.fr

immigré-e-s (cf. journal n°16).

Plus largement, des mesures cohérentes et conjuguées contre la précarité doivent être adoptées et appliquées au plus vite.

Le temps partiel doit être strictement encadré, parallèlement à une diminution générale du temps de travail pour tou-te-s qui permettra de faire diminuer le chômage, facteur de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale. Les exonérations de cotisations patronales sur les emplois à temps partiel et à bas salaires doivent être supprimées. Un système de surcotisation doit être instauré pour décourager les entreprises d'imposer des temps partiels à leurs salarié-e-s.

Il faut immédiatement décider d'une augmentation générale des salaires et d'une revalorisation des pensions de retraites pour tou-te-s. Enfin, pour diminuer les écarts de

pension entre femmes et hommes, il faut d'une d'une part instaurer la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et mettre en place des

mesures spécifiques pour pallier à la répercussion des inégalités femmes-hommes sur l'âge de départ à la retraite et le montant des pensions versées aux femmes.

La précarité n'est pas une fatalité. Des solutions existent, nous en avons évoqué une poignée seulement. D'autres sont à inventer... et vite!

Que les politiques entendent cette exigence : la précarité et la pauvreté ne doivent plus être le lot d'une partie, majoritairement féminine, des salarié-e-s et des privé-e-s d'emploi.

CLÉMENCE HELFTER

### BIBLIOGRAPHIE

- ✓ « Chiffres clés 2010 de l'égalité entre les femmes et les hommes », SDFE/DGCS, mars 2011.
- ✓ LETABLIER, MILEWSKI, DAUPHIN, KESTEMAN, MEDA, juillet 2005, « Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité », coll. « rapports officiels », Ministère de la cohésion sociale et de la parité, La Documentation française.
- ✓ Françoise MILEWSKI, 2009, « Parcours de femmes en emploi : l'impact des politiques publiques », in Informations sociales, n° 165, pp. 124-131.

## Femmes et familles monoparentales

En France, les familles monoparentales concernent 1,76 millions de foyers, constitués le plus souvent d'une mère et de ses enfants, et résultant le plus souvent d'un divorce ou de séparation. Près d'un tiers des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté (contre 10,8% des couples). Simple hasard ? Sûrement pas : le salaire des femmes est généralement inférieur à celui des hommes, en cas de séparation, une femme se retrouve de fait, en état de précarité. Et ce d'autant plus que, dans 85% des cas selon l'Insee, la garde de l'enfant lui revient, et qu'elle doit donc y faire face. Et ce, parfois, avec une pension alimentaire qui n'est pas versée. Les femmes seules sont aussi davantage touchées par le chômage que les femmes en couple (32% contre 28%). Les prestations sociales ne suffisent pas toujours à rééquilibrer leurs ressources. Le plan de rigueur annoncé, qui désindexe les prestations sociales de l'inflation, risque de fragiliser ces familles monoparentales. C'est pourquoi il faut revaloriser en premier lieu les prestations sociales auxquelles ces foyers ont droit.

CLARA BOMPART

## MÉTIERS FÉMINISÉS = SÉGRÉGATION !

Les femmes n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes. Elles sont, pour bon nombre d'entre elles, cantonnées dans des emplois féminisés, dévalorisés financièrement et socialement. La ségrégation des femmes dans ces métiers, facteur de précarité, peut pourtant être atténuée voire à terme supprimée.

**A**ides-soignantes, assistantes maternelles, caissières, secrétaires ou encore aides à domicile sont des métiers en majorité exercés par des femmes. Ainsi, sur les 86 familles professionnelles que l'Insee recense, 12 d'entre elles seulement concentrent 52% des femmes en emploi. Ce sont en majorité des professions peu ou pas qualifiées, aux conditions de travail astreignantes : tâches répétitives permettant peu d'autonomie voire à réaliser en horaires atypiques.

Cette ségrégation se perpétue car les compétences auxquelles ces métiers font appel sont considérées comme des qualités naturelles et inhérentes aux femmes (altruisme, sensibilité, patience, docilité, écoute, etc.). La culture sexiste qui imprègne toute la société légitime l'idée selon laquelle ces métiers ne requièrent que des savoir-être dont les femmes seraient davantage pourvues par essence. En réalité, ces professionnelles mettent en œuvre des savoir-faire acquis par l'expérience et/ou par la formation (initiale ou continue).

Ces savoir-faire ne sont pas reconnus, ni d'ailleurs la pénibilité des tâches effectuées. Les diplômes des professions féminisées et l'expérience acquise ne sont pas suffisamment pris en compte dans



les grilles salariales, pas plus dans le privé que dans le public.

Quand on met cela en regard avec des métiers à prédominance masculine et comparables sur le plan des compétences, responsabilités, charges mentales et nerveuses associées, il est flagrant que ces professions sont déconsidérées parce qu'occupées majoritairement par des femmes.

Ces métiers doivent donc être professionnalisés et revalorisés par la mise en place, entre autres, de structures collectives d'employeurs à même de garantir de véritables contrats de travail et d'organiser des plannings et des temps de transport soutenables.

Il faut également permettre à celles qui le souhaitent de travailler à temps plein, par l'augmentation des salaires ainsi que par des plans de validation des acquis de l'expérience et de formation tout au long de la vie.

En amont du marché du travail, une éducation familiale et scolaire non-sexiste doit permettre de ne pas cantonner les femmes à des métiers dits « féminins », de permettre la mixité des professions et surtout la possibilité pour chacun-e d'exercer le métier de son choix.

### Les ombres de la rue

Début novembre, une SDF accouche en pleine rue à Paris : son bébé meurt. Ce drame permettra peut-être d'aborder enfin la problématique des SDF au féminin. Le phénomène est en expansion, mais il reste invisible. En 2009, les femmes constituaient 17% des appels du Samu Social à Paris : une augmentation de 4% en 10 ans. Selon une étude de la Mipes, mission d'information sur la pauvreté en Ile de France, elles seraient même 37% dans la capitale. Pourtant, dans l'imaginaire collectif, un SDF c'est d'abord un homme. Vagabond ou clochard, rares sont les substantifs féminisés.

Dans la rue, les femmes SDF sont confrontées à une double violence : au dénuement matériel s'ajoutent les violences physiques. « Elles doivent faire face à des agressions physiques ayant pour objectif la spoliation d'un territoire, le vol, ou l'agression sexuelle ou les trois », explique la sociologue Corinne LANZARINI, chercheuse à l'Inserm. Alors elles se cachent, pour ne pas être repérées. Elles vont aussi rechercher paradoxalement cette protection auprès d'hommes qui ont été violents ou qui deviendront violents avec elles. Et ce alors que 35% d'entre-elles se retrouvent à la rue après avoir fui un conjoint violent.

Difficiles d'accès pour les associations, elles sont aussi les oubliées des politiques publiques. Le dernier centre du Samu social de Paris a fermé ses portes en juillet dernier.

ANNE-CÉCILE MAILFERT

CHARLINE BOMPART,  
CHRISTELLE MAUGERI

## Viols français au Rwanda : « Causette » piratée et menacée ?

Le magazine a été piraté et menacé au moment même où il publiait une enquête sur des viols qui auraient été perpétrés par des soldats français au Rwanda en 1994.

*Au moment du bouclage du numéro de novembre, tous les dossiers informatiques avaient disparus du serveur qui devait les transférer vers l'imprimeur. À cette disparition de fichiers, s'ajoutent le piratage des boîtes e-mail des journalistes et la réception d'un courrier de menaces. Le sujet gêne-t-il au point de ne pas vouloir qu'il sorte ? Le directeur de publication du magazine, **Grégory LASSUS-DEBAT**, a porté plainte contre X. Il fait le point pour OLF.*

### Comment expliquez-vous le piratage du journal ?

Il n'y a aucune certitude ni aucune preuve, simplement un faisceau de coïncidences qui porte à croire que

l'on ne voulait pas que cette affaire sorte. Ou alors, qu'on a cherché à ce que le piratage vienne parasiter l'article, ce qui a été presque réussi. Notre rédaction a fait cette enquête pour donner suite au passage de trois plaignantes rwandaises à Paris. Elles étaient venues spécialement pour être entendues par la justice, mais le juge n'a pas pu les recevoir au dernier moment, arguant d'un problème de santé.

Nous étions alors en pleine affaire DSK/Diallo : on a constaté qu'à partir du moment où il y a mensonge à un endroit d'une déclaration, on jette le discrédit sur tout le reste de la parole des plaignantes. Il y avait un soupçon a priori sur les trois rwandaises. Certes, elles peuvent être manipulées : si elles sont venues jusqu'à Paris, c'est que le régime de Kagame les a laissées venir. Mais même si le régime de Kagame est un régime policier très fort, leur message peut quand même être vrai. Pour nous, le sujet du piratage est périphérique, ce qui importe, c'est leurs plaintes pour crime contre l'humanité.

### Que nous apprend le reportage que vous avez publié ?

Causette a cherché sur le terrain, au Rwanda, et a trouvé deux femmes qui ne se connaissaient pas et qui ont évoqué des faits de viol répétés, parfois collectifs, qui auraient été commis par des soldats français. Elles ont évoqué des lieux qui se recoupent avec le témoignage des trois femmes qui ont déposé plainte. L'une, chez elle par des soldats qui venaient chercher une planque d'armes. L'autre dans un camp de réfugiés.

Le commandement de l'opération Turquoise admet à demi-mot qu'il y a eu des viols, mais dit que c'était le fait de brebis galleuses, et qu'en aucun cas l'armée n'est impliquée. Cela pour discréditer à tout prix une éventuelle condamnation pour crime contre l'humanité. C'est une nuance juridique extrêmement importante : si les viols ont été organisés et ciblés, il y a crime contre l'humanité.

Propos recueillis par  
**THALIA BRETON**

## INITIATIVE

### ABOLITION 2012 : POUR EN FINIR AVEC LE SYSTÈME PROSTITUEUR.

À l'initiative du Mouvement du Nid, de la Fondation Scelles, et de l'Amicale du Nid, 37 associations lancent un appel pour l'abolition du système prostitueur. Ces associations ont organisé une convention abolitionniste à l'Assemblée nationale, le 29 novembre dernier, à laquelle Osez le féminisme! a participé.

Il s'agit de réaffirmer que le système prostitueur, loin d'être « un mal nécessaire » s'inscrit dans la longue histoire de la domination masculine. La prostitution en tant qu'acte sexuel non désiré est une violence faite aux femmes. En payant, le client impose

sa volonté à la prostituée. En plaçant le corps humain dans le champ du marché, le système prostitueur porte atteinte aux droits humains.

L'un des principaux défis de cette convention est d'aboutir rapidement à une proposition de loi abolitionniste, telle qu'il en existe en Suède : suppression des mesures répressives à l'encontre des victimes de la prostitution, pénalisation plus importante des proxénètes, et pénalisation (par des amendes) des clients maillons essentiels du système prostitueur. Il s'agit également de proposer des

alternatives à la prostitution, ainsi qu'un accompagnement spécifique aux personnes prostituées.

À la suite de cette convention, l'Assemblée nationale a adopté mardi 6 décembre une résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France, et a déposé une proposition de loi visant à pénaliser les clients.

Mais cette proposition est loin d'être encore inscrite à l'ordre du jour. Les féministes continueront de se mobiliser pour y parvenir.

**FLORA GELEY**

Pour signer l'appel : [www.abolition2012.fr](http://www.abolition2012.fr)

## DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

### LE COLLECTIF FÉMINISTE CONTRE LE VIOL : 0800.05.95.95

Créé en 1985, le CFCV est spécialisé dans l'écoute et l'accompagnement des victimes de viol et d'agression sexuelle. Mais sa plate-forme téléphonique pourrait être remise en cause.

Choquées par des viols commis dans l'espace public dans l'indifférence générale, des féministes ont créé en 1985 le Collectif féministe contre le viol (CFCV). L'association a ouvert en 1986 une permanence téléphonique, qui reçoit les appels de victimes de viols, de tentatives de viols ou d'agressions sexuelles. La permanence reçoit en moyenne 7000 appels par an, dont plus de la moitié viennent de mineur-e-s. Les professionnelles du CFCV sont

formées à l'écoute et au conseil des victimes, afin de leur donner les informations nécessaires aux démarches qu'elles peuvent entreprendre, tout en respectant leur anonymat.

#### Un savoir-faire dans l'accompagnement des victimes

Association militante, le collectif lutte pour une véritable prise de conscience du caractère patriarcal du viol, qui trouve ses racines dans la domination masculine qui persiste dans notre société. Elle organise chaque année des formations auprès de magistrats, de policiers, de psychologues. Le CFCV s'engage régulièrement

dans des manifestations, comme la campagne « Viol : la honte doit changer de camp », lancée le 25 novembre 2010 avec et Mix-cité et Osez le Féminisme!

Aujourd'hui, des menaces pèsent sur la plate-forme téléphonique. Le gouvernement pourrait décider de la rattacher au numéro 3919 (spécialisée dans les violences conjugales). Une perte qui serait préjudiciable aux victimes de viols qui trouvent au CFCV une écoute spécialisée et qui y bénéficient d'une expérience de plus de 25 ans.

**MARION MOUSSIER**

*N° vert SOS Viols Femmes Informations -  
0800.05.95.95*

## CHRONIQUES DU SEXISME ORDINAIRE

### « LA GROSSESSE, CETTE EXTASE! »

« Attendre un heureux évènement », « plénitude », « accomplissement de sa vie de femme », l'expérience de la grossesse serait forcément orgasmique. Pourtant, selon un sondage TNS Sofres, 13% des futures mères sont angoissées pendant la grossesse et 50% par l'accouchement. En effet, tout n'est pas toujours rose au pays de la layette, il n'est pas forcément jouissif d'être ventousée sur la cuvette des WC (nausées, cystites, constipation, hémorroïdes, ...), pliée en deux (crampes, brûlures d'estomac) ou de se taper des piqûres (anémie, diabète gestationnel), le tout en n'ayant pas droit à des médicaments, ni au moindre verre

d'alcool. Ajoutez à cela la crainte d'être virée ou rétrogradée 2 minutes après le début du congé mat, et on comprend mieux pourquoi ce n'est pas toujours un cocktail extatique pour toutes les femmes enceintes. En témoigne le succès du spectacle de Florence FORESTI « Motherfucker », où l'humoriste parle notamment d'« une gueule de bois qui dure 9 mois »! Et surtout, il n'est pas toujours possible de dire que cette expérience n'est pas qu'une partie de plaisir.

Et puis bizarrement, tout le monde est toujours en train de tripoter le bide d'une femme enceinte, sans forcément lui demander son avis,

comme si ses formes généreuses autorisaient tout un chacun à la toucher avec une soudaine familiarité. Bref, son corps ne lui appartient plus vraiment, alors que ladite femme enceinte n'est pas devenue qu'un ventre pour autant... Sans oublier les supputations douteuses sur le sexe du futur bébé : si c'est une fille, la grossesse serait réputée plus difficile ou encore responsable d'une mauvaise mine « parce qu'une fille vole la beauté de sa mère! » Haro sur ces clichés misogynes d'un autre âge, et la grossesse ne pourra s'en porter que mieux... pour la femme comme pour le futur bébé.

**LUCIE SABAU**

Comité de rédaction : Clémence HELFTER et Laure SYDOLA - Logo : Mila JEUDY  
Maquette : Lucie GROUSSIN  
Editrice : Osez le féminisme !  
Directrice de publication : Julie MURET  
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France—ISSN 2107-0202  
Imprimé par Grenier - 115 av. Raspail - 94 250 Gentilly



**Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?**

**CONTACTEZ-NOUS!**

**Envoyez vos coordonnées à  
[contact@osezlefeminisme.fr](mailto:contact@osezlefeminisme.fr)  
[www.osezlefeminisme.fr](http://www.osezlefeminisme.fr)**